



Pully, le 19 novembre 2025

INTERPELLATION

CAMPAGNE NATIONALE DE PRÉVENTION CONTRE LES VIOLENCES DOMESTIQUES, SEXUELLES ET DE GENRE Comment la Ville de Pully compte-t-elle s'engager dans la mise en œuvre locale de la campagne fédérale « L'égalité contre la violence » ?

Le 11 novembre dernier, le Bureau fédéral de l'égalité a lancé la nouvelle campagne nationale de prévention « L'égalité contre la violence ». Cette campagne vise à lutter contre les violences domestiques, sexuelles et de genre, qui touchent un grand nombre de personnes en Suisse. Elle s'appuie sur une large alliance d'acteurs institutionnels et associatifs : Confédération, cantons, communes, organisations spécialisées et société civile. Elle s'inscrit dans le cadre de la Stratégie Égalité 2030 et du Plan d'action national 2022–2026 dédié à la mise en œuvre de la Convention d'Istanbul, entrée en vigueur en Suisse en 2018.

La campagne a pour but de renforcer la prévention en aidant la population à reconnaître les signes avant-coureurs de violence, à identifier les rapports de domination et d'emprise, et à connaître les ressources d'aide disponibles. Elle se déploie en plusieurs phases : d'abord centrée sur les victimes (2025-2026), puis sur l'entourage et le grand public (2026-2027), et enfin sur les personnes violentes ou potentiellement violentes (dès 2028).

La Confédération encourage explicitement les communes à relayer la campagne, à renforcer leurs actions locales et à adapter leurs dispositifs de prévention et d'information, afin d'assurer la cohérence nationale de la lutte contre les violences sexistes et domestiques.

Premier niveau de proximité avec la population, les communes jouent un rôle clé dans la prévention des violences. Il nous paraît dès lors légitime de connaître la manière dont la commune de Pully s'inscrit ou prévoit de s'inscrire dans cette campagne afin de renforcer son action locale contre les violences domestiques, sexuelles et de genre.

Compte tenu de ce qui précède, nous souhaiterions poser les questions suivantes à la Municipalité :

1. Quelles sont les actions de prévention qui ont été menées jusqu'à présent par la Ville de Pully ?
2. Comment la Municipalité compte-t-elle mettre en œuvre localement la campagne « L'égalité contre la violence », en termes de communication et d'actions ?
3. La Municipalité prévoit-elle une collaboration spécifique avec les services cantonaux, les associations locales, les structures d'aide aux victimes ou d'autres communes de la région pour améliorer la prévention et le repérage de situations de violence ?
4. La Municipalité a-t-elle prévu des actions ciblées pour sensibiliser certains publics particulièrement à risque ou vulnérables (jeunes, personnes âgées, couples, personnes migrantes, LGBTIQ+, etc.) ?
5. Enfin, la Municipalité peut-elle informer le Conseil sur la manière dont elle entend suivre l'évaluation nationale annoncée par la Confédération et intégrer les résultats à ses politiques locales ?

Carinne DOMINGOS

Théodore SAVARY

Isabelle DAUNER GARDIOL



L'ÉGALITÉ CONTRE LA VIOLENCE.

CAMPAGNE DE PRÉVENTION DE LA VIOLENCE DOMESTIQUE, SEXUELLE ET DE GENRE

Visibilité dans toute la Suisse, large assise

Le **11 novembre 2025**, le Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes lance une campagne nationale de prévention. Celle-ci sera répétée les années suivantes, en juin et en novembre. Placée sous l'égide de la conseillère fédérale Elisabeth Baume-Schneider, elle a été élaborée avec le concours d'une large alliance d'organisations gouvernementales et non gouvernementales (voir les questions-réponses à la page suivante).

L'égalité contre la violence

La violence est inacceptable. Et pourtant, elle touche un grand nombre de personnes en Suisse. L'égalité est un important facteur de protection contre de multiples formes de violence : quand les individus ont les mêmes droits, les mêmes chances et les mêmes possibilités d'action, il y a moins de rapports de force déséquilibrés, de normes discriminatoires et de dépendances sociales et économiques. Tout cela contribue à prévenir la violence. La campagne indique aux victimes, à leur entourage et aux personnes violentes ou potentiellement violentes comment obtenir de l'aide et du soutien. Elle fournit en outre des informations et des repères permettant de mener une réflexion critique sur les expériences vécues et sur son propre comportement. La campagne montre que nous pouvons toutes et tous agir pour prévenir la violence, en considérant les autres avec respect, à égalité.

Reconnaître les signes avant-coureurs : où commence la violence ?

La campagne a pour but de faire comprendre au grand public que la violence est en germe dans de nombreuses constellations. Lorsque des personnes sont constamment psychologiquement rabaisées, contrôlées et isolées. Lorsque des personnes exercent un pouvoir, une emprise. Il est important que la population en Suisse sache repérer les signes avant-coureurs de violence et puisse réagir avant une escalade vers des agressions plus graves.

Faire connaître les offres d'aide, notamment le 142

Sur le site Internet de la campagne, les victimes, leur entourage et les personnes violentes ou potentiellement violentes trouvent à tout moment des offres de conseil et de soutien. Dès que le numéro d'aide aux victimes 142 sera en service (probablement en mai 2026), la campagne le mettra en avant.

Soutenez cette campagne

La campagne sera déployée dans toutes les régions de Suisse et dans les médias numériques. Mais pour qu'elle puisse développer tous ses effets, il faut qu'elle soit relayée par autant de personnes et d'organisations que possible. Diffusez la campagne sur vos canaux de communication.

LES QUESTIONS ET RÉPONSES LES PLUS FRÉQUENTES CONCERNANT LA CAMPAGNE

À qui s'adresse la campagne ? Quels sont ses objectifs ?

La campagne s'adresse à toute la population en Suisse. Elle se focalisera successivement sur les victimes, l'entourage et les personnes violentes ou potentiellement violentes. Au cours de chacune des phases de la campagne, les groupes cibles trouveront sur le site Internet les offres de conseil et de soutien correspondant à leur situation.

- *Phase 1 (2025 – 2026)* : la campagne encourage les victimes à demander de l'aide. Elle fait comprendre qu'il existe un lien entre l'égalité des genres et la prévention de la violence de genre, et elle montre où commence la violence. Dès que le numéro national d'aide aux victimes 142 sera en service (en mai 2026), elle le mettra en avant.
- *Phase 2 (2026 – 2027)* : la campagne aide l'entourage des victimes, mais aussi le grand public, à agir en cas de suspicion de violence.
- *Phase 3 (à partir de 2028)* : la campagne incite à porter un regard critique sur son propre comportement afin de ne pas blesser d'autres personnes par des paroles et des actes. Elle encourage également à demander de l'aide pour éviter qu'un conflit ne dégénère en violence.

Dans quelles langues la campagne communique-t-elle ?

L'ensemble du matériel de communication est disponible en allemand, français et italien. Certains contenus sont également proposés en anglais, en romanche et dans d'autres langues parlées en Suisse. Certaines informations sont en outre diffusées en langue facile.

Sur quels supports la campagne se déploiera-t-elle ?

La campagne se déploiera lors de deux grandes vagues annuelles (en novembre et en juin) sur des affiches dans l'espace public et sur les réseaux sociaux. Sa pièce maîtresse est le site Internet sur lequel les personnes intéressées peuvent s'informer et rechercher des offres de soutien adaptées.

Qui a participé à l'élaboration de la campagne ?

L'élaboration de la campagne a bénéficié de l'accompagnement d'une large alliance d'organisations gouvernementales et non gouvernementales. Citons notamment l'Aide aux victimes Suisse, la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales CDAS, la Prévention Suisse de la Criminalité PSC, différents offices fédéraux (Office fédéral de la santé publique OFSP, Office fédéral du sport OFSPO, Office fédéral des assurances sociales OFAS, Bureau fédéral de l'égalité pour les personnes handicapées BFEH, Armée), la Conférence suisse contre la violence domestique CSVD, la Conférence suisse des délégué·e·s à l'égalité CSDE, la Conférence suisse de l'aide aux victimes CSOL-LAVI, l'Union des villes suisses UVS, le réseau d'ONG pour la mise en œuvre de la Convention d'Istanbul représenté par l'ONG Frieda (campagne «16 jours d'activisme contre la violence basée sur le genre»), Protection de l'enfance Suisse et la Fédération Solidarité femmes Suisse et du Liechtenstein DAO.

La campagne nationale de prévention est l'une des mesures mises en œuvre dans le cadre de la [Stratégie Égalité 2030](#). Elle fait également partie du Plan d'action national 2022–2026 pour la [mise en œuvre de la Convention d'Istanbul](#), en vigueur en Suisse depuis 2018.